



Toumback production

16 rue Rameau
17000 LA ROCHELLE

Paris, le 27 juillet 2020

Objet : Éligibilité d'une session de formation à la certification PFI

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous confirmer qu'après examen des éléments en notre possession, la session de formation « De la rythmique corporelle à l'état de danse » que vous organisez répond aux critères de la certification de compétence « Encadrer un groupe de pratiques vocales collectives en musiques actuelles » portée par la PFI, inscrite à l'inventaire CNCP sous la référence 2827 le 19 mai 2017 et en cours de renouvellement par France Compétences. Cette session est par conséquent éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) aux conditions ci-dessous.

Je reste à votre disposition pour toute information et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en ma plus sincère considération

Anne-Marie Jean, Présidente

Action de formation :	De la rythmique corporelle à l'état de danse
Oganisme de formation :	Toumback production
N° Siret :	453 250 987 00048
APE :	8559 A
N° Activité :	75170212717
Formateur :	Stéphane Grosjean
Durée :	4 modules de 30 heures, soit un total de 120 heures de formation
Dates et lieu :	du 26 au 30 Octobre 2020, du 25 au 29 Janvier, du 05 au 09 Avril 2021 à La Rochelle et du 05 au 09 Juillet 2021 (lieu à définir)
Modalité :	En présence
Acquis visés :	Intégralité du référentiel.
Tarif :	700 € par module et par stagiaire, soit un total de 2.800 €